

Actualités > Santé > Actu Santé

Publié le 02/01/2017 à 15:46, Mis à jour le 02/01/2017 à 15:48

Lésions de l'utérus : ne pas opérer à tout va

Actu Santé



Lésions de l'utérus : ne pas opérer à tout va

La Société française de coloscopie et de pathologie cervico-vaginale (SFPCPV) estime que trop de femmes subissent des interventions chirurgicales au niveau de l'utérus sans raison valable. Autrement dit, leurs lésions s'avèrent en réalité bénignes et n'évoluent pas vers un cancer du col de l'utérus. C'est pourquoi la SFPCPV insiste sur le respect des bonnes pratiques en la matière.

Chaque année en France, 25 000 femmes subissent une conisation, une opération consistant à ôter une partie du col de l'utérus. Or dans un tiers des cas, cette intervention n'est pas nécessaire. Tout comme 50% des 3 500 hystérectomies (ablation de l'utérus). « Nous avons besoin de tirer la sonnette d'alarme », précise la SFPCPV.

Par ailleurs, parmi les 25 000 conisations, près de 70% sont réalisées sans contrôle microscopique, c'est-à-dire sans utilisation de la coloscopie. La SFPCPV explique que « cette technique permet lors d'un traitement d'une pathologie du col, d'amoindrir le geste thérapeutique sans pour autant obérer le résultat et tout en diminuant les conséquences obstétricales chez des patients souvent très jeunes. Au Royaume-Uni, où le contrôle coloscopique est systématiquement utilisé, le taux d'accouchement prématuré après le traitement du col est significativement réduit ».

En effet, les traitements par conisation sont loin d'être des actes anodins. En « raccourcissant » le col, ils peuvent être source d'accouchements prématurés. Afin de prévenir au maximum une mauvaise utilisation des traitements, « il est nécessaire de distinguer préalablement par coloscopie les lésions bénignes, qui disparaîtront le plus souvent spontanément, de celles qui risquent d'évoluer vers un cancer ».

Pour rappel, le cancer du col de l'utérus a touché 2 797 femmes en 2015 et 1 092 décès ont été enregistrés la même année.